

Audit S.U. : pertinence de l'indication du sondage urinaire à demeure chez l'adulte

Fiche Etablissement

Données administratives

Nom de l'établissement :

Code anonymat (donné par le CPias) :

Nom de la commune :

Code postal :

Type d'établissement :

Prévention et contrôle des infections sur sondage urinaire à demeure (SAD)

Existe-t-il une procédure institutionnelle sur le SAD Oui Non

Si oui :

Cette procédure mentionne-t-elle les indications du SAD ? Oui Non

Cette procédure précise-t-elle la fréquence de la réévaluation ? Oui Non

La prescription de la sonde est-elle informatisée ? Oui, complètement
 Oui, partiellement
 Non

La traçabilité paramédicale (pose/surveillance/retrait) est-elle informatisée ? ... Oui, complètement
 Oui, partiellement
 Non